

ON S'ABONNE.
A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant *franco* un mandat sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
 LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DOBDOGNE, LOI ET-GARONNE, TABAN-ET-GARONNE.
 Un an..... 46 fr.
 Six mois..... 9 fr.
 Trois mois..... 5 fr.
 AUTRES DÉPARTEMENTS :
 Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
 L'abonnement part du 1^{er} ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISSENT LES MARDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS :
ANNONCES,
 25 centimes la ligne
RÉCLAMES,
 50 centimes la ligne
 Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.
 — Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
L'ABONNEMENT se paie d'avance.
 Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement finit est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

CALENDRIER DU LOT.				Départ des Correspondances		SERVICE DES POSTES.		Arrivée des Correspondances	
DATE	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	DÉSIGNATION DES ROUTES.		DÉSIGNATION DES ROUTES.		Arrivée des Courriers	Distribution en ville.
23	Dim.	st George.		Gramat Rodez, Brives, Tulle, Aurillac, Valence-d'Agen, le Midi, Bordeaux, Agen, Charente, Vendée, Lyon, Marseille.	Closure des chargements.	Dernière levée (boite).	Cahors, Lauzès, St.-Géry, Castelnaud.	5 h 30 s.	6 h soir.
24	Lundi.	st Fidèle.	St-Cernin, Varaire, Figeac, Camy Bétaïlle.	Libos n° 1, Paris, Limoges, Périgueux, Villeneuve-sur-Lot, départements du centre.	7 h. s.	4 h 30 m.	Gourdon, Catus, Cazals.	5 h 30 s.	6 h. s.
25	Mardi.	st Marc.	Aujols, Montcuq, Gramat.	Montauban, Cassade Toulouse.	7 h. s.	6 h 45 m.	Gramat, St.-Céré, Souillac, Martel, Rodez, Aurillac.	5 h 30 s.	6 h. s.
26	Mercr.	ss Clet et M.	St-Géry.	Gourdon, Martel, Sarlat, Souillac, Catus, St.-Céré, Cazals, St.-Géry, Cabrerets, Lauzès-du-Lot, Castelnaud-de-Montrastier.	9 h. m.	9 h 15 m.	Libos n° 2, Paris, le Nord, Agen, Puy-l'Évêque, Castelfrac.	5 h 30 s.	6 h. s.
				Limoges, Lalbenque, Villefranche-du-Rouergue, Figeac, Libos n° 2, Agon, Luzech, Castelfrac, Duravel, Fumel, Puy-l'Év.	7 h. s.	10 h soir.	Limoges, Lalbenque, Villefranche-du-Rouergue, Montauban, Cassade, Toulouse.	8 h 30 s.	7 h. matin.
					7 h. s.	9 h 30 s.	Valence d'Agon, Montcuq, Lauzerte, le Midi, Bordeaux, Agen.	2 h 30 m.	7 h. matin.
					7 h. s.	10 h s.		5 h 30 s.	6 h. soir.
					7 h. s.	10 h s.		9 h 30 s.	7 h. matin.
					7 h. s.	11 h s.		5 h 15 s.	6 h. soir.

(* Tous ces bureaux partent également par Libos n° 1.
 Distribution rurale, 6 heures du matin.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1865, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 19 Avril 1865.

BULLETIN

Nous avons déjà parlé de la dépêche adressée, à l'occasion de la mort de M. Cobden, à notre ambassadeur à Londres, par M. Drouyn de Lhuys. En rendant hommage à la mémoire de l'homme illustre qui fut l'infatigable promoteur de la liberté dans le domaine du commerce et de l'industrie. M. le ministre des affaires étrangères s'est attiré de la part de la presse anglaise un concert de paroles sympathiques. Ce sera, dit l'*Evening-Star*, un véritable événement dans les annales des chancelleries que de voir M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères de France, formuler dans une dépêche un éloquent et sympathique tribut d'éloges à la mémoire d'un Anglais qui, jamais dans sa vie, n'occupa une position officielle. — L'expression des sentiments de la France a une valeur réelle et toute spéciale. Nul ne peut lire les éloquentes paroles de M. Drouyn de Lhuys sans comprendre que la mort de Cobden donne une impulsion nouvelle à la cause à laquelle son existence fut consacrée et que l'Angleterre et la France proclament avec une nouvelle ferveur sur sa tombe à peine fermée, l'alliance et l'amitié qu'il eut pour mission glorieuse d'inaugurer.

Les grandes nouvelles du jour nous viennent d'Amérique : Richmond et Petersburg ont été occupés par les troupes fédérales.

Après trois jours de batailles sanglantes, Grant a occupé, lundi matin, Richmond et Petersburg. Lee s'est retiré au Nord de la rivière Appomatox, dans la direction de Lynchburg, suivi de près par Grant qui capturait sur sa route de nombreux prisonniers. On estime la perte de Lee à 15,000 morts ou blessés, 25,000 prisonniers, et 100 à 200 canons. La perte de Grant est évaluée à 7,000.

Grant annonce, dans son rapport officiel à M. Lincoln, que Petersburg et Richmond ont

été occupées lundi matin, Richmond était en flammes.

Dimanche, Sheridan avait détruit le Southside railway, capturant trois brigades d'infanterie et plusieurs batteries d'artillerie. Après l'occupation de Richmond, Grant a marché dans la direction de Danville-Road, afin de couper la retraite à Lee.

Il est permis aujourd'hui d'entrevoir, dans un prochain avenir, la fin de cette lutte fratricide dont la durée et les ravages affligent l'humanité et dont le commerce de l'Europe a si cruellement ressenti le contre-coup.

Les troubles de Madrid sont apaisés. La ville a repris son aspect ordinaire, toutes les précautions militaires ont cessé. Malheureusement le sang a coulé, et parmi les victimes ont compté des amis dévoués du pouvoir. Le fils du comte de Las Nevas proche parent du ministre de la marine; M. Barri, attaché à l'ambassade anglaise. Le marquis de la Florida et le fils du duc d'Albrantès ont été blessés.

Le projet de loi sur la réorganisation et la vente des chemins de fer a été adopté par le parlement italien avec une forte majorité.

Le bruit court que de nombreuses arrestations ont été opérées en Russie parmi les personnes qui se sont permis d'écrire des adresses au Czar reconnues contraires à l'ordre public existant. On parle aussi de troubles qui auraient éclaté dans plusieurs localités où les politiques polonais sont incarcérés. Les polonais ont été inculpés de complicité dans les désordres. La population allemande de la Courlande se plaint des réformes nouvelles inspirées par le désir de la russification de cette contrée. La correspondance officielle dans ces provinces, doit désormais se faire en langue russe. On assure que la police a arrêté quelques pasteurs protestants dans les provinces allemandes situées sur la Baltique. On dit que ces pasteurs ont opposé une résistance énergique à la conversion des Luthériens au culte grec-russe et qu'ils on fait rentrer des

convertis protestants dans la religion de leurs ancêtres.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Prusse.

Berlin, 15 avril.
 L'ambassadeur de France a eu aujourd'hui, à une heure et demie, une audience de Sa Majesté. On assure que M. l'ambassadeur de France a remis au roi Guillaume une lettre autographe de l'empereur Napoléon.

Le général autrichien, prince de Schwarzenberg arrivera demain de Vienne pour assister à la cérémonie de la pose de la première pierre du monument à ériger en l'honneur de la prise de Duppel.

L'Empereur de Russie arrivera ici le 27, et repartira le soir-même pour Bade.

Schwerin, 16 avril.

La jeune grande-duchesse Anna de Mecklembourg-Schwerin, fille du prince Charles-Guillaume-Louis de Hesse-Darmstadt, est morte ce matin.

Italie.

Rome, 16 avril.

Le pape, après avoir officié pontificalement, dans la basilique du Vatican, s'est rendu, à midi, à la grande loge, et de là il a donné solennellement la bénédiction *urbi et orbi*. Le temps était magnifique et la foule immense. Tous les corps de la division française et des troupes pontificales, en grande tenue, occupaient la place du Vatican. Après la bénédiction, la foule a fait entendre de bruyantes acclamations en l'honneur du Pape.

On lit dans la partie officielle du *Moniteur* : L'Empereur a reçu aujourd'hui (16), à deux heures dans la salle du Trône, au palais des Tuileries, la députation du Corps Législatif chargée de lui présenter l'Adresse votée par le Corps Législatif, en réponse au discours prononcé par Sa Majesté à la séance d'ouverture de la session.

Les vice-présidents et les membres du bureau du Corps Législatif étaient à la tête de cette députation, à laquelle s'étaient joints un grand nombre de députés.

De chaque côté du Trône se tenaient les grands officiers de la couronne, le commandant

— Mon père ! fit Ricarde, comme réveillée en sursaut.

— Est-ce le départ de Bertrand qui vous attriste ? demanda l'abbé.

— Le temps fixé pour notre hymen approche, répondit la jeune fille ; et voir maintenant partir messire Bertrand, cela me rappelle la mort de mon pauvre père.

Ricarde se mit à sangloter.

— Ma fille, reprit majestueusement l'abbé, séchez vos larmes. Que la vue de votre douleur ne vienne pas produire dans le cœur de Bertrand les deux sentiments qui sont le plus à redouter pour un jeune homme, la faiblesse et la vanité ! Bertrand laisse son père souffrant, il laisse sa fiancée sous la menace perpétuelle d'une vengeance qui paraît sans mesure ; cela suffit pour lui donner des regrets en partant pour la guerre. Vous êtes la fille d'un homme qui est mort pour son pays et pour son roi ; soyez digne de votre père !

— J'aurai la force de ne pas pleurer, fit Ricarde d'un ton résolu, et la paupière séchée comme par enchantement.

— C'est bien, dit l'abbé.

Il y eut un moment de silence ; Déodat reprit ainsi la conversation.

— Mesdames, le seigneur Messager a bien voulu accepter une réfection ici ; j'ai l'honneur de vous inviter à en prendre votre part. C'est le repas d'adieu de Bertrand ; et je suis assuré d'avance qu'il ne saurait y avoir de convives dont la vue lui soit plus agréable que la vôtre, Mesdames.

— Monseigneur, répondit l'abbesse, le compliment

en chef de la garde impériale, l'adjudant général du palais et les officiers de la maison de l'Empereur ; les ministres et les membres du conseil privé, le grand chancelier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, le gouverneur de l'hôtel impérial des Invalides, et le commandant supérieur de la garde nationale de la Seine.

M. Schneider, l'un des vice-présidents, a donné lecture de l'Adresse votée dans la séance du 15 avril, et ensuite l'Empereur a répondu en ces termes :

« Monsieur le président,
 « En recevant l'Adresse, ma première pensée est de remercier le Corps Législatif de son concours et de me féliciter de voir ma conduite comme mes intentions loyalement comprises et énergiquement soutenues par les députés du pays.
 « Vous défendez tous les ans avec fermeté nos lois fondamentales qui maintiennent un juste équilibre entre les pouvoirs de l'Etat.
 « Le pays vous en sait gré. Sous le régime actuel sa vie se développe ; il voit ses entraves administratives disparaître, le progrès assuré, la sécurité garantie. Par le mouvement électoral, le retentissement de la tribune et de la presse, il sent bien qu'il est libre. Aussi, loin de vouloir abattre l'arbre qui a porté de bons fruits, les masses qui travaillent, les classes qui possèdent, les hommes qui se souviennent, ceux qui entendent et lisent, redoutent plus encore les abus de la liberté que les abus du pouvoir.
 « Continuez donc avec calme vos travaux.
 « Après avoir parcouru les sphères élevées de la théorie, occupez-vous pratiquement des lois qui vous sont proposées ; elles ont pour but l'amélioration morale et matérielle de l'individu par l'éducation et le travail, de la commune et du département par l'extension de leurs attributions.
 « Sans vouloir sans cesse tout changer, contentons-nous d'apporter chaque jour une pierre nouvelle à l'édifice. La base est large ; il ne saurait s'élever trop haut. »

Les paroles de Sa Majesté ont été saluées des cris répétés de *Vive l'Empereur !*

est si gentiment tourné que j'aurais, je crois, en ce qui me concerne, fort mauvaise grâce à ne pas accepter l'invitation.

— Quant à moi, dit à son tour Ricarde, en s'adressant à l'abbé dont elle s'était rapprochée, quant à moi, n'êtes-vous pas mon second père ? Et ne dois-je pas obéir à vos ordres ? Faut-il que je reste ?

— Restez, mon enfant, restez, répondit l'abbé ; mais n'oubliez pas que vous êtes la fiancée d'un jeune seigneur qui part pour la guerre.

— Je m'en souviendrai !

Et de fait, pendant le repas qui suivit cette conversation, Ricarde tint parole. Elle se montra d'une contenance parfaite, trop parfaite même, car Bertrand ne put s'empêcher d'interpréter son maintien comme le résultat d'un peu de sécheresse de cœur. Au reste, ce ne fut réellement dans l'esprit du jeune homme, qu'un léger nuage qui ne fit que se montrer et disparaître. Tant de sentiments venaient l'assailir à la fois ! L'amour du roi, l'amour d'un père, l'amour d'une promise ! C'était beaucoup, convenez-en. Ce ne fut point trop pour Bertrand. De bonne heure, il avait appris que le premier de tous ses devoirs, était, après l'obéissance aux ordres de Dieu, l'obéissance à son souverain ; que faillir à ce devoir était, pour un gentilhomme, une forfaiture, un crime. L'appel du roi faisait taire toutes les voix que la nature a rendues les plus sympathiques, les plus douces, les plus agréables au cœur de l'homme. Quand son souverain invitait Bertrand, fut-ce à vider une coupe amère et mortelle, il fallait que le jeune homme avalât ce breuvage comme il eut bu de l'hyppocras. L'amour des Lenthilac pour la personne

Les nouveaux abonnés auront droit à tout ce qui a paru du roman en cours de publication. Nous le tenons à leur disposition dans nos bureaux.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
 du 19 avril 1865.

CESARI TORNEO

(ÉPIQUE DU QUERCY AU XIV^e SIÈCLE)

Par M. B.

35

TROISIÈME PARTIE.

Suite du Chapitre V.

— Césari Torneo se passe volontiers de notre présence, fit Déodat. Je crois même vous avoir dit qu'il recommandait à Bertrand de le fuir comme la peste.

— Effectivement, je me rappelle que Bertrand lui sauva la vie...

— Tout cela paraît extraordinaire, interrompit Déodat.

— C'est égal, dit finement l'abbé, si je le retrouve, je saurai bien le faire parler.

— Oui, faites le parler, mon père ! dit vivement Ricarde.

La reproduction est interdite.

La discussion de l'Adresse, si éloquemment terminée par les déclarations de M. le ministre d'Etat sur le caractère de la convention du 15 septembre, a été complétée par de très justes observations de l'Empereur qui sont vivement applaudies. Sa Majesté, répondant à l'Adresse qui lui a été lue par M. le président Schneider, a hautement loué le Corps Législatif d'avoir compris et soutenu avec énergie la politique loyale du gouvernement de la France et défendu les lois fondamentales de l'Etat, lesquelles maintiennent avec bien plus d'efficacité que tous les autres systèmes, un véritable équilibre entre les pouvoirs. Ces paroles, ainsi que la remarque irréfutable de l'Empereur, que le pays sent très bien qu'il est libre, en voyant les progrès de toute sorte naitre du jeu fécond de nos institutions, les aspirations multiples qui l'agitent se faire jour avec retentissement, à la tribune et dans la presse, ont rangé tous les esprits quelque peu sérieux à l'opinion impériale que les populations « redoutent plus encore les abus de la liberté que les abus du pouvoir. »

Nous ne saurions trop affirmer également le favorable accueil fait à l'invitation de Sa Majesté à MM. les députés, de donner tous leurs soins aux lois sur l'instruction primaire et sur l'extinction des attributions des communes et des départements. On comprend, en effet, que si le chef de l'Etat se prononce avec tant de fermeté contre tout ce qui est Révolution, ce n'est que pour ouvrir largement toutes les voies aux améliorations et au progrès.

HAVAS.

Revue des Journaux

On écrit de New-York au *Moniteur* :

Le *Moniteur*. — Le jour commence à se faire sur les opérations de Sherman et les plans des confédérés qui lui sont opposés. Nous ne nous étions pas trompés lorsque nous exprimions des doutes sur la valeur pratique du grand rassemblement d'hommes que les séparatistes avaient opéré dans les Carolines avec les débris de leurs armées de l'Ouest et les garnisons des cités maritimes évacuées sans coup férir. Johnston et Lee que l'on dit avoir pris le commandement en chef, n'ont pas tardé à s'apercevoir que ce n'était pas une armée qu'ils avaient entre les mains, mais les éléments d'une armée.

Il s'agissait donc de constituer un tout avec cet ensemble hétérogène et de donner à ces masses la solidité et la cohésion nécessaires pour leur donner des chances de victoire dans une grande rencontre.

Tel est évidemment le but que Lee, tacticien aussi prudent qu'habile, général temporisateur par excellence, et chez qui cette qualité a été portée jusqu'au défaut, a poursuivi pendant toute la campagne des Carolines. Sherman reconnaît lui-même que sa marche a été entravée par de perpétuels combats d'avant-garde, des échouffourées, des escarmouches, et que l'ennemi, sans livrer des chances générales, s'est appliqué à harasser ses troupes. A cela évidemment se rattache un grand intérêt chez les séparatistes, celui d'augmenter la qualité de leurs soldats, et il semble qu'ils ont fait des progrès sous ce rapport, car, dans les deux engagements livrés récemment, et qui ont eu une importance véritable, on ne saurait nier que l'avantage ne soit demeuré aux séparatistes.

Cette campagne des Carolines a offert un

royale était une espèce de fétichisme.

Donc, le repas se passa fort bien; sinon galment, au moins sans tristesse apparente. Dédot y assista et y porta la santé du roi.

Puis vint la scène des adieux, légèrement humide, et enfin le moment du départ.

Laissons Bertrand de Lenthilac et l'envoyé du roi Jean galopper vers le Berri, et restons à Figeac, si vous le permettez, ami lecteur.

VI.

LA DEMOISELLE, LE CHEVALIER ET L'ABBÉ.

Ricarde Buffeti, quoiqu'à la fleur de l'âge, était une femme forte; mais elle était femme, et cette qualité, en dépit de tous les textes anciens et modernes, implique une idée de faiblesse relative, en définitive tout à l'honneur du sexe; car il est, en réalité, peu de femmes qui soient consciencieusement flattées du titre de *virago*; elles ont raison. D'ailleurs, n'est-ce point pour sa faiblesse que la femme est aimée? n'est-ce point parce qu'il lui faut un soutien, un appui, que l'homme lui tend les bras, l'enlève de terre, de prévenances et de douceurs? N'est-ce point parce que sa condition lui interdit les émotions et les jouissances que j'appellerai en plein vent, n'est-ce point pour cela qu'au foyer domestique tout est mis en œuvre afin de lui procurer le plaisir et le bonheur? La faiblesse, voilà ce qui intéresse d'abord chez la femme. Par sa faiblesse, la femme s'est constituée un titre essentiel à l'attachement de l'homme. Au contraire, la femme qui joue au carabinier inspire d'abord la pitié, et souvent enfin le mépris. Vous

spectacle vraiment curieux. Deux grandes armées y étaient concentrées et l'unique préoccupation des deux généraux en chef était d'éviter tout choc à fond. Lee avait besoin de temps pour améliorer le fond de ses troupes et grouper ses divisionnaires épars. Sherman n'avait qu'un but, celui d'arriver à Goldsboro, d'y rallier l'armée du général Scholfield et d'autres corps moins nombreux, de s'y rattacher à l'escadre, de s'y former une nouvelle place d'armes et une nouvelle base d'opérations, et de partir de là, avec 80 mille hommes, pour forcer le passage de la Neuse et celui du Roanoke, et venir sous Richmond donner la main à Grant.

Il ne convenait donc nullement à Sherman de livrer dans le fond des Carolines, avec une quarantaine de mille hommes, une bataille qu'il pouvait perdre, et dont les suites eussent alors peut-être été désastreuses. C'était Lee qui aurait dû tenter cette chance, et, s'il ne l'a pas fait, cette réserve seule suffit pour révéler clairement l'état d'affaiblissement des confédérés.

Le *Constitutionnel*. — M. Paulin Limayrac s'exprime ainsi à l'occasion du discours prononcé par M. Thiers, sur le paragraphe 19 de l'Adresse :

« La double thèse soutenue par l'orateur est celle-ci : La France a eu tort de faire la guerre d'Italie, et l'Italie a eu tort de n'avoir pas trouvé qu'elle était la plus heureuse des nations sous les meilleurs des gouvernements. Patriote, M. Thiers regrette la guerre d'Italie, qui a valu à nos armes une gloire nouvelle, en assurant l'indépendance d'un peuple en même temps que l'agrandissement et la sécurité de nos frontières ! Libéral, il trouve mauvais que l'Italie veuille se gouverner à sa façon et cherche les conditions de son unité !

M. Thiers a parlé, dit-on, pendant trois heures dans l'intérêt de cette double thèse. Il aurait parlé plus longtemps; il aurait parlé toute la journée et encore toute la nuit, qu'il n'aurait pas réussi, avec tout son esprit et toute son éloquence, à démontrer qu'il fallait laisser l'Autriche maîtresse de l'Italie, et l'Italie sous le joug de l'étranger, et, par contre-coup, en proie aux passions révolutionnaires qui étaient une éternelle cause d'inquiétude pour l'Europe. »

Le *Monde*. — Nous empruntons à la correspondance adressée de Rome au *Monde*, sous la date du 8 avril et signée T. Taconet, les extraits suivants :

« La foule des pèlerins est si considérable que les derniers arrivants ont beaucoup de difficulté à se loger. Les bateaux à vapeur et les chemins de fer versent plusieurs fois par jour comme des flots d'étrangers qui donnent à la Ville-Eternelle un aspect inaccoutumé. Parmi eux il y a, sans nul doute, des oisifs, des curieux et même des incroyants; mais en général ce sont des chrétiens amenés à Rome par leur dévotion à l'Eglise et au Saint-Père.

De nouveaux faits de brigandage ont eu lieu, et les détachements français et pontificaux ont agi tantôt unis et tantôt séparés. Il y a quelques jours, deux soldats français sont tombés au pouvoir d'une bande qui les a entraînés dans une forêt aux environs de Casamari. Ces deux français menacés d'une triste fin, ont supplié le chef de leur accorder la vie, prétextant qu'ils n'étaient point armés, ni en expédition et qu'ils étaient allés simplement se rafraîchir au monastère de Casamari. Sur ce, le

savez, du reste, qu'on faisait dans l'antiquité, l'ablation du sein gauche aux amazones; n'est-ce pas une fable pour nous apprendre que les amazones n'avaient point de cœur ?

Ricarde était donc une femme forte en ce sens qu'elle pouvait refouler au fond de son cœur les tristesses les plus amères, les souffrances les plus cruelles, du moment que ce sacrifice lui était commandé par des obligations manifestes. C'est pour cela qu'en recevant les adieux de Bertrand de Lenthilac, elle eut constamment l'œil sec et presque la sourire aux lèvres. Elle se permit seulement de recommander à son fiancé la modération et la prudence au milieu des combats; recommandation à peu-près inutile, car la modération et la prudence ne s'accordent guère avec l'entraînement du jeu cruel des batailles.

Rentrée dans son appartement, après le départ de Bertrand, Ricarde, seule, se prit à pleurer. Ses larmes, longtemps contenues derrière un œil forcément gracieux, ruissellèrent d'abondance sur ses joues brûlantes, et mouillèrent ses lèvres fines, comme une perle de rosée humecte le duvet d'une feuille naissante.

Chastés larmes d'un premier et saint amour, que votre amertume a de douceur lorsque, désenchantée par les folles passions du monde, l'âme, qui se souvient, vous rappelez et vous implore, seul bonheur qui lui soit permis ici-bas !

L'affection était née dans le cœur de la jeune fille et s'y développait d'une façon en quelque sorte régulière. D'abord simple habitude, elle se transformait peu-à-peu en attachement plus vif, à mesure que l'âge, agrandissant l'intelligence tout en créant aux

chef de brigands a répondu : Eh bien, je veux savoir si vous dites la vérité : Et il a écrit à l'abbé Mitré de Casamari. Celui-ci est aussitôt rendu dans la forêt, a attesté que les français étant venus demander l'hospitalité au monastère, il les avait reçus en toute simplicité selon la coutume, et a exigé que le brigand les lui confiât, ce qui a été fait. »

Pour extrait : A. LAYTON.

Les dernières dépêches du Mexique, publiées par le *Moniteur*, sont datées de Mexico, 10 mars. Elles annoncent que partout l'œuvre de pacification se complète; plusieurs bandes rebelles ont fait leur soumission; l'état sanitaire de l'armée est bon. Le transport le *Rhône* a embarqué, le 18 mars, le 2^e zouaves se rendant à Oran. L'ouverture d'une nouvelle section de la ligne ferrée permet maintenant de franchir les Terres-Chaudes en trois heures.

Chronique locale.

DEPECHE TÉLÉGRAPHIQUE

(*Moniteur* du 19 avril 1865.)

Pas de partie officielle.

Par arrêté de M. le Ministre, secrétaire d'Etat au Département de l'Instruction publique, en date du 8 avril 1865, M. Moulin, commis d'économat de 3^e classe au Lycée Impérial de Cahors, est promu à la 2^e classe de son emploi.

Les fêtes de Pâques ont été célébrées, à Cahors avec la pompe habituelle. Un très-grand nombre de fidèles s'est approché de la Sainte-Table en ce jour solennel.

Mgr l'Evêque a officié pontificalement. Le soir, l'église Cathédrale contenait une grande affluence, venue pour entendre une fois encore l'éloquent prédicateur du Carême. L'office ne s'est terminé qu'à cinq heures.

La *Boulangerie Guilhou* offrait, elle aussi, dimanche dernier, à ses nombreux clients, le gâteau de Pâques. Découpé en couronne, au-dessus doré, et appétissant à simple vue, il promettait merveille. Une fois goûté, on aimait à reconnaître qu'il tenait plus encore qu'il n'avait promis.

Encouragé par les félicitations qui lui ont été généralement adressées, et sur l'invitation de ses pratiques, M. Guilhou prévient le public que tous les dimanches il y aura dans ses magasins des gâteaux pareils au prix de 1, 2, et 3 francs.

Lundi matin, deux meuniers, venant à Cahors, apercevaient, à quelque distance du four à chaux de M. Renoux, un homme étendu sans mouvement dans le fossé qui borde la route, n^o 77. Ils le crurent d'abord endormi. Mais, réfléchissant que le lieu n'est guère propice au sommeil, à pareille heure, ils interpellent cet homme : point de réponse. Descendant alors de sur leur charrette, ils s'approchent et acquièrent bientôt la certitude qu'ils sont en face d'un cadavre. Arrivés en toute hâte à Cahors, ils préviennent la police du fait. M. le commissaire arrive aussitôt sur les lieux et, par ses soins, le cadavre est transporté à l'hospice. Dépouillé de ses vêtements, le corps que l'on reconnaît être celui du nommé M... de Ca-

sensations les plus timides des besoins nouveaux, permettait à Ricarde d'entrevoir plus clairement les devoirs du mariage. Jusqu'à dix-sept ans, nous l'avons dit, Ricarde vécut, calme, tranquille, tout-à-fait en dehors des agitations d'un sentiment qui affecte également l'esprit et le corps. Mais la nature ne perd jamais ses droits, et comme une autre, à l'époque où nous sommes arrivés, la fille d'Etienne Buffeti fut forcée de s'y soumettre. Son amour devint, alors, un mélange de craintes, d'espérances, de désirs et même de regrets. Dès lors, aussi, son front s'attrista, ses yeux perdirent de leur brillant éclat; son teint et ses joues pâlirent; ses lèvres n'eurent plus cet incarnat suave, indice de bonheur et de force.

Cette transformation physique ne laissa pas d'inquiéter Dédot de Lenthilac et l'abbé Gérard. L'abbé, le père spirituel de Ricarde, voulut entreprendre sa guérison; mais la maladie de la jeune fille n'était point de celles que peuvent guérir les médecins de l'âme ou ceux du corps. Seulement, il faut le dire, si les sages exhortations de l'abbé ne pouvaient pas beaucoup sur la matière, elles apaisaient un peu les souffrances de l'esprit. Ricarde, bien dirigée, trouvait dans la prière et les pratiques religieuses un calme qu'elle aurait peut-être cherché vainement ailleurs. La prière lui offrait encore une source de jouissances intimes, en arrêtant sa pensée pleine d'espoir sur celui qu'elle aimait. Pouvoir prier quand on souffre, c'est un immense bonheur !

Depuis le cruel événement qui les avait chassées de leur paisible retraite, les religieuses de Leyme étaient logées à Figeac dans une vaste maison qui dépen-

hors, ne présente aucune trace de violence. M. Caviole, fils, appelé, déclare que M... a succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante. Depuis quelque temps ce malheureux se plaignait de douleurs vives. Reentrant chez lui, dans la nuit du dimanche, il fut, selon toute apparence, pris d'un malaise subit, et ne pouvant aller plus loin, il vint s'asseoir et expira au bord du fossé de la route.

Nous avons dit dans notre dernier numéro que le commencement des opérations de la révision est fixé au 4 mai.

Le nombre des inscrits pour tous les départements de l'Empire est de 321,947. La proportion pour 100 est de 31,010.

On nous écrit de Vayrac : L'engrais des bœufs est une des branches les plus importantes de l'industrie agricole pour la grande et moyenne culture.

Dans notre localité l'engrais de l'espèce bovine, grâce aux soins de nos propriétaires, a acquis un degré de perfection qui va croissant d'année en année. Hâtons-nous de dire que l'émulation est chaudement entretenue par le Comice des cantons réunis de Martel et de Vayrac qui favorise cette branche de l'industrie agricole par tous les moyens en son pouvoir.

C'est ainsi que, par son initiative, un concours de bœufs de boucherie a eu lieu sur la place de Vayrac, à la foire du 17 avril.

Plusieurs récompenses ont été décernées ainsi qu'il suit :

Premier prix : M. Gary, d'Aubiac, commune de Cavagnac, paire de bœufs magnifiques tant par leurs formes que par leur degré d'engraisement.

Deuxième prix : M. Léopold Langle, propriétaire à Vayrac, paire de bœufs remarquables par la fin de leur embonpoint.

Troisième prix : M. Mazeyrac, propriétaire à la Chapelle-aux-Saints (Corrèze).

Il est à remarquer que tous les bœufs primés appartenaient à l'espèce dite *Salers*.

Je suis heureux de pouvoir vous fournir, sur le concours de Vayrac, ces détails que vos propriétaires-abonnés ne liront pas sans intérêt, et que je dois à l'obligeance de M. Du Bousquet, secrétaire du Comice des cantons de Martel et Vayrac.

Comparativement à la foire de l'année dernière (17 avril), celle-ci a été moins favorisée en bœufs gras. Le nombre des autres bœufs exposés en foire était assez restreint. La vente des bœufs gras s'est généralement effectuée aux prix de 33 à 35 francs les 50 kilos.

On nous écrit de Mayrinbac-Lentour : Favorisée par un temps magnifique, la foire de Mayrinbac-Lentour, du 12 avril courant, quoique de création nouvelle, a surpassé l'attente commune. Quoique à une époque de stagnation commerciale, les transactions, surtout en matière de vente d'animaux, ont eu un élan et une animation qui, depuis deux années, ont fait défaut, même dans les foires les plus renommées de la contrée. Inaugurées sous de tels auspices, les foires de Mayrinbac-Lentour ne sauraient manquer, vu d'ailleurs l'heureuse situation topographique de cette localité, de devenir, un centre de grande activité commerciale.

dait de l'abbaye Saint-Sauveur, dont l'église servait de paroisse à la ville. Un jardin séparait cette maison de l'église; de façon que Ricarde, habitant avec les religieuses de Leyme, n'avait que quelques pas à faire pour se trouver au pied des autels. Dans la situation d'esprit où elle était, ce voisinage lui convenait à merveille.

L'église Saint-Sauveur, dont on a voulu faire remonter la fondation à Pépin le Bref, est une croix latine, mesurant plus de 60 mètres de long sur huit de large et vingt-un de hauteur. La nef et le chœur ont des bas-côtés. Au dessus du maître-autel s'élevait un dôme de quarante mètres de hauteur, formant d'abord un cylindre pour finir en polyèdre octogone. Le clocher, d'une construction singulière, à quelque chose d'oriental à côté de ce dôme. Au temps où se passe notre histoire, on voyait, en avant de la nef, au dessus du clocher, un grand vestibule ou porche tout chargé de magnifiques sculptures. Ce porche a été détruit, il y a une trentaine d'années, sous prétexte de reprendre en sous-œuvre le clocher qui menaçait ruine, et qui, nous devons le dire, n'en est pas plus solide pour avoir été refait. Du prolongement qui est à droite du grand autel, on parvient dans une chapelle dédiée à la sainte Vierge, et qui mesure un peu plus de quinze mètres de long sur plus de neuf mètres de large et moins de deux mètres de hauteur. Disposée en sous-sol, cette chapelle, d'un assez beau gothique, est sombre et mystérieuse. C'est là que Ricarde oubliait tout, sauf Dieu et Bertrand de Lenthilac.

(La suite au prochain numéro.)

On nous écrit de Martel :

Le jour de la foire de Vayrac, deux individus pris en flagrant délit de vol ont été arrêtés. Le premier, M*** Baptiste, essayait de vendre un veau qui n'était pas à lui. Le deuxième, B*** Félix, de Bétaille, trouvait commode d'enlever une paire de souliers de sur un étalage. Ils n'en étaient pas à leur coup d'essai; déjà l'un et l'autre avaient été condamnés pour vol.

SOCIÉTÉ ORPHÉONIQUE

Un concert sera donné par la Société Orphéonique de Cahors, le dimanche 23 avril 1865, dans la salle de Spectacle. L'Orphéon fera entendre quelques chœurs nouveaux. L'affiche du jour donnera le détail du programme. MM. les Patrons et les membres honoraires de la Société qui n'auraient pas reçu à domicile leur carte d'entrée, sont priés de la faire réclamer dans les bureaux de la Mairie.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Places données le 15 avril 1865. Philosophie. (sections réunies.) Version latine. — 1 Capmas; 2 Murat. Histoire naturelle. — 1 Gardot; 2 Capmas. Mathématiques élémentaires. Histoire naturelle. — 1 de Broca; 2 Dulac. Rhétorique. (sections réunies.) Version latine. — 1 Bonnefoy; 2 Molinier. Vers latins. — 1 Vertut; 2 Lauvel. Histoire naturelle. — 1 Bonnefoy; 2 Molinier. Seconde. (sections réunies.) Version latine. — 1 Laceroux; 2 Vialard. Mathématiques. — 1 Marron; 2 Salgues. Troisième. Version latine. — 1 Guerillot; 2 Lacarrière. Thème latin. — 1 Lacarrière; 2 Guerillot. Quatrième. Version latine. — 1 Larroumet; 2 Chouet. Thème latin. 1 Cayla; 2 Fauri. Cinquième. Orthographe. — 1 Bonneau; 2 Pasquet. Version latine. — 1 Queyssou; 2 Sol. Sixième. Orthographe. — Théron; 2 Tardieu. Version latine. — 1 Bergerol; 2 Tardieu. Septième. Orthographe. — 1 Tulet; 2 Guéguen. Thème latin. — 1 Tulet; 2 Bastide. Huitième. Orthographe. — 1 Combarieu; 2 Mazélié. Exercices latins. — 1 Combarieu; 2 Lasfargues. Cours spécial. (Première année.) Orthographe. — 1 Margis; 2 Larrive. Arithmétique. — 1 Margis; 2 Martine. Cours préparatoire. (Troisième année.) Orthographe. — 1 Durand-Fougols; 2 Sérano. (Deuxième année.) Orthographe. — 1 Labie; 2 Cambornac. (Première année.) Orthographe. — 1 Soulié; 2 Séguela. Le Proviseur, RICHAUD.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS

Séance du 16 avril 1865. 391^{fr.} 5 versements Pour la chronique locale, A. Layton.

Histoire de la Révolution Française par Th. CARLYLE. Traduite de l'anglais par MM. Elias Régnault et Odysse Barot. — Tome 1 la Bastille, 1 vol in-18 de 400 pages: 3 fr. 50. L'ouvrage sera complet en trois volumes. Le second aura pour titre: la Constitution et le troisième la Guillotine. — Librairie Germer Baillière, 17, rue de l'Ecole de Médecine, à Paris.

M. Germer Baillière, Editeur à Paris, qui, l'année dernière, a inauguré l'intéressante Bibliothèque de Philosophie contemporaine (vol in-18 à 2 fr. 50) avec la collaboration de MM. Taine, Janet (de l'Institut) Frank (de l'Institut), Emile Saisset (de l'Institut), Charles Lévêque, Auguste Langel, Ch. de Remusat (de l'Académie Française), Vira, etc., vient de créer une nouvelle collection, (vol. in-18 à 3 fr. 50) sous le titre de Bibliothèque d'Histoire contemporaine. Le premier ouvrage de cette collection vient de paraître: c'est le premier volume de l'Histoire de la Révolution Française par Th. Carlyle, traduite de l'anglais par MM. Elias Régnault et Odysse Barot. « Carlyle, dit M. Taine, est un voyant puritain qui voit passer devant lui les échafauds, les orgies, les massacres, les batailles, et qui, assiégré de fantômes « furieux ou sanglants, prophétise, encourage ou maudit. » Nulle part chez aucun écrivain Français ne se rencontrent une aussi profonde intelligence des causes de notre grand mouvement social. Il déplore les excès, a de profonds accès de pitié pour la royauté mourante, n'accorde aucune admiration aux hommes de la Révolution, si ce n'est à Mirabeau et quelque peu à Danton; mais il reconnaît hautement la légitimité des insurrections populaires provoquées par des siècles d'oppression et de misère.

Il est très piquant de voir notre grande Révolution jugée par un Anglais et surtout un Anglais d'une si puissante originalité. Ajoutons enfin pour donner à nos lecteurs une idée du succès qui attend cette traduction, que l'original anglais a eu plus de 20 éditions. J. MULLER.

LE NAIN JAUNE

no 167, sommaire Courrier de Paris: C. de Chaintre. — Boîte du journal: Pazzo. — La question Prévost-Paradol: Francisque Sarcey. — Correspondance de la lune: Gagne. — La tête coupée: Balthazar. — Récits de Nain-Jaune: A. Scholl. — Coulisses des théâtres: V. K. — Bulletin financier. — Le marchand de secrets: Comte de Nohely. On s'abonne à Paris, 9, boulevard des Italiens.

LE TOUR DU MONDE

Sommaire de la 29 1^{re} livraison.

Voyage de l'Océan Pacifique à l'Océan Atlantique, à travers l'Amérique du Sud, par M. Paul Marcoy. (1846-1860. — Texte et dessins inédits.) — Suite. Relation de voyage de Shang-hai à Moscou, par Pékin, la Mongolie et la Russie asiatique, rédigée d'après les notes de M. de Bourboulon, ministre de France en Chine, et de Mme de Bourboulon, par M. A. Poussiégué, 1858-1859. — Texte et dessins inédits.

Faits Divers.

Les cloches ont été inventées par Paulinus, évêque de Nola, en Campanie, vers l'an 400. La première cloche a été mise en branle en France, en 550, et dans l'empire grec en 864. Les monastères ont adopté les cloches dans le septième et le huitième siècle, et les églises d'Europe seulement au commencement du dixième. Elles furent introduites en Suisse en 1020. En Angleterre, la première série des cloches fut suspendue en 960, dans l'abbaye de Coryland (Lincolnshire). Le baptême des cloches remonte à l'année 1020. Celles de Notre-Dame-de-Paris ont reçu les noms de leurs parrain et marraine, le duc et la duchesse d'Angoulême, représentés, par procurateur, à la cérémonie, qui eut lieu le 15 novembre 1816, par le prince de Foix et la duchesse de Damas.

Pourquoi tuer les araignées ailleurs que dans les appartements, puisqu'elles détruisent les mouches qui nous importunent?

Pourquoi mettre le pied sur un joli grillet ou carabe doré qui court dans nos jardins, puisqu'il fait la guerre aux chenilles, aux limaces, aux hannetons, et qu'il les mange?

Pourquoi tuer la couleuvre non venimeuse, qui vit de muets et de souris? Elle n'a jamais mordu personne.

Pourquoi tuer le petit orvet inoffensif, qui croque les sauterelles?

Pourquoi détruire le coucou dont la nourriture favorite est la chenille velue et venimeuse, à laquelle nous ne pouvons toucher sans inconvénient?

Pourquoi tuer le grimpeau et dénicher la la fauvette, ennemis du cloporte et des guêpes?

Pourquoi faire la guerre aux moineaux, qui ne mangent un peu de grain qu'à défaut d'insectes, et qui exterminent par choix les insectes nuisibles aux grains?

Pourquoi brûler de la poudre contre les étourneaux, gibier médiocre, qui passent leur vie à manger des larves et à épucer jusqu'à nos bestiaux, sur le dos desquels ils montent impunément dans les prés à la satisfaction des bestiaux eux-mêmes?

Pourquoi prendre les mésanges au piège; lorsqu'on sait qu'elles font par an trois nichées pendant lesquelles chaque couple de mésanges prend 120,000 vers et insectes en moyenne pour élever ses petits?

Qui a montré aux oiseaux insectivores à ne jamais toucher ni aux grillons ni aux bousiers, insectes ailés tandis qu'ils font une guerre acharnée aux insectes malfaisants si ce n'est Dieu, le suprême ordonnateur de toutes choses!

Pourquoi tuer la coccinelle (bête au bon Dieu), qui se nourrit de pucerons?

Pourquoi tuer le crapaud qui mange les limaces, les berrares et les fourmis?

Pourquoi sauver la vie à des milliers de cousins, en détruisant l'engoulement ou crapaud-volant, qu'on nomme si sottement tête-chèvre?

Pourquoi sacrifier la sauge-souris, qui fait aux papillons de nuit et aux hannetons la guerre des hirondelles aux mouches?

Pourquoi tuer la musaraigne, qui vit de vers de terre comme la souris vit du blé?

Pourquoi penser que la chouette mange les pigeons et les jeunes poulets, puisque cela n'est pas vrai? Pourquoi la détruire, puisqu'elle fait la besogne de six ou huit chats, en mangeant au moins 6,000 souris par an?

EMPRUNT

LE GOUVERNEMENT MEXICAIN

SOUSCRIPTION

à 500,000 Obligations de 500 francs, autorisée par S. Exc. M. le Ministre des Finances.

Ces Obligations sont émises au prix de 340 fr., jouissance du 1^{er} avril 1865.

Elles produisent un intérêt annuel de 30 fr., payable à raison de 15 fr. par semestre, le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre de chaque année.

Elles sont remboursables à 500 fr., par voie du tirage au sort, en 50 années, à partir du 1^{er} octobre 1865, et ensuite de six mois en six mois.

Elles seront au porteur, et cotées aux Bourses de Paris et des départements au comptant et à terme.

LOTS

Ces Obligations donnent droit à des lots montant à trois millions de francs par an, ou quinze cent mille francs par semestre, divisés de la manière suivante:

Table with 2 columns: Amount of obligation, corresponding lot value. Rows include: 1^{re} obligation sortie sera remboursée à 500,000 fr.; Les deux numéros suivants à 100,000 fr. (200,000 fr.); Les quatre numéros suivants à 50,000 fr. (200,000 fr.); Et soixante numéros à 10,000 fr. (600,000 fr.); Total par chaque semestre: 1,500,000 fr.

En outre, il sera remboursé 756 Obligations à 500 fr., pour le premier semestre. Ce nombre ira croissant chaque semestre, conformément au tableau joint au titre.

Le premier tirage aura lieu publiquement à Paris, le 2 juillet prochain, et les tirages suivants les 2 janvier et 2 juillet de chaque année.

PRIME DE REMBOURSEMENT

En vertu d'une clause du traité passé avec le gouvernement mexicain, il sera déposé à la Caisse des Dépôts et Consignations, à Paris, et immatriculé au Grand-Livre de la dette publique au nom des souscripteurs de l'emprunt, une somme de RENTES FRANÇAISES 3 % suffisante pour reconstituer intégralement le capital versé par les souscripteurs, de telle sorte que les obligations déjà remboursées, soit par les lots, soit à 500 fr. par l'effet des tirages semestriels, recevront, au bout de 50 ans, un second remboursement sur le pied de 340 fr. par obligation.

Le Droit à cette prime est représenté par un certificat spécial attaché à chaque obligation.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE AU

Comptoir d'Escompte de Paris,

Rue Bergère, 14,

ET DANS LES DÉPARTEMENTS

chez les Correspondants du comptoir qui seront désignés à cet effet,

et chez tous les Receveurs généraux,

Le SAMEDI 22 avril, pour continuer le DIMANCHE et jours suivants, de dix heures du matin à quatre heures du soir, jusques et y compris le MERCREDI 26 avril, au plus tard.

Le relevé des demandes sera fait par journée, sans déduction aucune tant que la souscription n'aura pas été remplie. Le jour où le chiffre des demandes dépassera celui des titres restés disponibles, la souscription sera close, et les demandes de cette dernière journée seront réduites proportionnellement.

Il sera versé en souscrivant soixante fr. par obligation..... 60

Table with 2 columns: Description of payment dates, corresponding amount. Rows include: Les autres versements auront lieu: Du 5 au 15 juin prochain..... 80; Du 5 au 15 août..... 50; Du 5 au 15 octobre..... 50; Du 5 au 15 décembre..... 50; Du 5 au 15 février 1866..... 50

Le coupon de 15 fr. échéant le 1^{er} octobre sera reçu en déduction du 4^e versement.

Des titres provisoires au porteur, négociables à terme et au comptant, seront délivrés aux souscripteurs, en échange de leur récépissé nominatif du premier versement, dès le 1^{er} mai.

Les porteurs auront la faculté, à partir du même jour, d'escompter la totalité des termes non échus, avec une bonification d'intérêts à 6 % l'an.

Le paiement des intérêts semestriels, des lots, et le remboursement des Obligations désignées par le sort, s'effectueront à Paris, rue Monthabor, 15, dans les bureaux et par les soins de la Commission des Finances du Mexique.

On peut souscrire par correspondance. Les souscriptions devront être accompagnées du montant du premier versement.

Toutes les demandes adressées au Comptoir d'Escompte ainsi qu'aux Receveurs généraux avant le SAMEDI 22 avril seront comprises dans les souscriptions de la première journée.

Correspondance.

Paris, 18 avril.

Depuis longtemps les églises de Paris n'ont reçu, durant la semaine pascale, un aussi grand concours de fidèles. La retraite prêchée à Notre-Dame par le père Félix, n'a pas été moins remarquable que les précédentes années.

— Un journal de Constantinople a com-

mencé, ces jours-ci, la publication, en français, de l'Histoire de Jules César.

— Les nouveaux et considérables succès remportés par les fédéraux, qui se sont emparés de Richmond et de Pétersbourg, ont causé une grande sensation dans le monde politique et des affaires. On croit, plus que jamais à des propositions pacifiques du président Davis.

— M. de Saint-Paul a pris hier possession de ses fonctions de directeur général du personnel et du cabinet du ministre de l'Intérieur.

Pour extrait: Layton.

Bibliographie.

La librairie Hachette vient de publier, dans sa BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES, un volume de M. André Lefèvre, intitulé: Merveilles de l'architecture (1 vol. in-18 Jésus, 2 fr.).

Cet ouvrage est clairement distribué en six livres. La meilleure analyse qu'on puisse en faire, est de donner la distribution de ces livres. Le premier est consacré aux architectures du premier âge, celtique, pélasgique, égyptienne, juive, assyrienne, persique et indoue. L'auteur y décrit successivement les constructions cyclopéennes, les pyramides, le temple de Jérusalem, les monuments de Babylone, de Ninive et de Persépolis, les temples de l'Inde, etc. Le livre II étudie l'architecture grecque et passe ainsi en revue l'Acropole d'Athènes, le Parthénon, le Temple de Diane à Ephèse, etc. Le troisième nous parle de ces nombreux monuments romains dont la plupart de nos villes possèdent quelques ruines: temples, murs, portes, arcs de triomphe, pons, aqueducs, arènes, théâtres, thermes, tombeaux, etc. Dans le livre IV, M. A. Lefèvre s'occupe de l'architecture byzantine et de l'architecture arabe; il y examine différents monuments, Sainte-Sophie de Constantinople, Saint-Marc de Venise, la Mosquée d'Omar, l'Alhambra, etc. L'architecture romane et l'architecture gothique donnent matière au livre V. Ce livre, un des plus intéressants pour nous, contient la description de nos principales cathédrales: celles du Mans, de Chartres, de Bourges, de Reims, de Strasbourg, etc. Enfin l'auteur, dans le livre VI, étudie la Renaissance et l'art moderne: Saint-Pierre de Rome, le palais de Fontainebleau, celui de Versailles, le Louvre, la Bourse de Paris, l'Arc de triomphe de l'Étoile, le Viaduc de Chaumont, la nouvelle gare du Nord.

Mais il faut aller chercher dans l'Appendice la véritable pensée de l'auteur. Après avoir montré que chaque siècle, chaque forme a eu ses défauts, au moins dans les applications que nous en voulons faire à nos usages, il conclut que tout n'est pas dit et que l'avenir ajoutera ses merveilles aux merveilles des architectures anciennes.

C'est ainsi qu'il a su joindre à la description pittoresque des plus beaux monuments, toutes les données d'une histoire chronologique de l'architecture, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. De nombreuses citations empruntées à Volney, à Lamartine, à Mérimée, etc., ajoutent à l'autorité des jugements portés par M. A. Lefèvre.

Variétés.

LE MOIS D'AVRIL

On sait que le mois d'avril tire son nom du verbe latin aperire, parce que c'est dans ce mois que la terre ouvre son sein et se pare de fleurs. Les Romains l'avaient consacré à Vénus et il était représenté chez eux par un homme qui semblait danser au son d'un instrument. Dans Gravelot, il est couronné de myrte, vêtu de vert; auprès de lui se trouve la figure de Cybèle écartant son voile.

Le mois d'avril était le deuxième de l'année de Romulus qui commençait par mars, et il avait trente jours. Plus tard, Numa le réduisit à vingt-neuf et César lui en rendit trente. Suivant Suidas, les Grecs l'avaient placé sous la protection d'Apollon. C'est dans ce mois, le premier dimanche après la première pleine lune qui suit l'équinoxe du printemps, qu'a lieu chaque année la fête de Pâques, du mot hébreu paschah, c'est-à-dire passage, qui fut instituée par Moïse en mémoire de la sortie d'Égypte et du passage de la mer rouge; elle durait alors sept jours du 15 au 22 du mois de Nisan.

Quelques auteurs font remonter la coutume des œufs de Pâques aux Phéniciens qui croyaient que la nuit, principe de toutes choses, avait engendré l'amour et le genre humain. Vers Pâques, le soleil arrive sur l'équateur et l'on sort des longues nuits: l'œuf primitif se brise et le genre humain renaît.

Voici les principaux dictons populaires sur le mois d'avril:

Il n'y a point d'avril sans épis. En avril nuée. En mai rosée.

En mai rosée, en mars grésil. Pluie abondante au mois d'avril: Le laboureur est content plus

Que ne ferais-je cinq cents écus.
Bourgeon qui pousse en avril
Met peu de vin au baril.
Tant que dure la rousse lune
Les fruits sont sujets à la fortune.
Il n'est si gentil mois d'avril
Qui n'ait son chapeau de grésil
Tonnerre en avril
Apprête les barils.

Ne crois pas de l'hiver avoir atteint la fin
Que la lune d'avril n'ait accompli son plein.
Pour extrait : A. Layrou.

POURQUOI, depuis quarante ans, la **MOU-TARDE BLANCHE DE DIDIER**, de Paris, jouit-elle d'une popularité sans exemple et toujours croissante ?

C'est à cause des immenses services qu'elle a rendus aux malades, services attestés par plus de 200,000 cures authentiquement constatées et obtenues dans des cas variés, de toute nature et de toute gravité.

POURQUOI les médecins de la capitale recommandent-ils exclusivement depuis 40 années la **GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE DE DIDIER** ?

C'est parce qu'elle est toujours pure, toujours fraîche, toujours parfaitement mondée, toujours par conséquent en pleine possession de ses merveilleuses propriétés médicales.

POURQUOI offre-t-on au rabais des graines que l'on dit tirées de Hollande et de première qualité ?

C'est parce qu'il est facile de décorer de noms pompeux de mauvaises graines avariées, fussent-elles même tirées de Hollande. Le public est trop intelligent pour ne pas comprendre qu'en fait de médicaments, il importe beaucoup plus de s'en procurer de bons à des prix modérés que d'en acheter de mauvais à bon marché. Or, il est notoire que la plupart des graines offertes et vantées ne sont que des rebuts de commerce, composés de graines avariées, vieillies, échauffées, plus capables de nuire que de guérir.

Nous ne pouvons garantir, on le comprendra, que les **Graines qui sortent de nos magasins**; or, il n'est qu'un seul moyen de se mettre à l'abri de la fraude : c'est de s'adresser exclusivement à nos **dépôtaires**, qui sont pour la ville de Cahors, M. Vinet, pharmacien, et qui reçoivent directement de nous, nos **Graines en paquets**, portant notre marque et notre nom.

Signes qui peuvent diriger dans la recherche des cours d'eau. — Il faut, en été, avant le lever du soleil, par un temps calme et sec, se coucher le ventre contre terre, et, le menton appuyé, regarder la surface de la campagne; si l'on aperçoit quelque endroit qui n'est pas marécageux ou humide, où il s'élève des vapeurs en ondoyant, on peut espérer y fouiller avec succès. Un second in-

dice à peu près semblable est, lorsque le soleil est levé, on voit comme des nuées de petites mouches qui volent vers la terre, surtout en se tenant constamment au même endroit. On peut aussi en conclure qu'il y a là de l'eau.

Pline parle d'une autre marque pour découvrir les sources cachées, qu'il assure avoir éprouvée lui-même : il dit qu'il faut observer les endroits où se tiennent les grenouilles; et si l'on en découvre un où elles se tiennent et se tapissent en pressant la terre, on peut être certain d'y trouver des sources, ou au moins des filets d'eau. Les grenouilles, dit-il, recherchent les vapeurs qui s'exhalent de ces endroits.

Les signes les plus certains qui indiquent les veines d'eau cachées dans la terre, sont les joncs, les roseaux, le cresson, le beaume sauvage, l'argentine, le tussilage ou pas-d'âne, et autres plantes aquatiques qui croissent dans certains endroits sans que les eaux marécageuses les nourrissent.

C'est principalement à la pente des montagnes qui regardent le nord qu'il faut chercher les eaux, la terre y étant moins desséchée par le soleil. Par la même raison, les sources d'eau se trouvent plutôt aux côtés des collines et des montagnes qui sont exposées aux vents humides et pluvieux.

La terre noire contient la meilleure eau; celle qu'on trouve dans une terre sablonneuse, pareille à celle qui est au bord des rivières, est aussi très-bonne; mais on a remarqué que la quantité est médiocre et les veines peu certaines. Les eaux sont plus assurées et assez bonnes dans le sable rude, dans le gravier, dans le cailloutage brun et autres pierres; dans les sables et pierres rouges, elles sont bonnes aussi et abondantes. Ordinairement, l'eau qu'on trouve dans la craie n'est ni bonne ni abondante.

L'EPOQUE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN, GRAND FORMAT, DIRECTEUR : M. ERNEST FEYDEAU

Avec le concours de notabilités politiques et littéraires.

Le journal *L'Epoque* traite avec l'indépendance la plus absolue toutes les questions politiques, financières, morales, religieuses, littéraires, artistiques, industrielles, commerciales et judiciaires.

Les correspondants les mieux informés lui envoient des nouvelles importantes de tous les pays du monde.

On reçoit les abonnements à *L'Epoque*, au siège de l'administration, rue Coq-Héron, n° 5.

ABONNEMENTS :

Départemens : trois mois . . . 16 fr.
un mois 6 fr.

NOTA. — Tout abonné de trois mois, pouvant donner des références, a la faculté de ne payer qu'à l'expiration de son abonnement. Envoyer en ce cas un mandat à trois mois, à l'ordre de MM. Feydeau et C^e, de la somme de 16 fr., plus 1 fr. 50 c. en timbres-postes pour frais d'encaissement.

L'AVENIR NATIONAL est le seul des grands journaux politiques et quotidiens dont le prix soit le même pour les départements et pour Paris : — Un an, 52 fr. ; 6 mois, 26 fr. ; 3 mois, 13 fr.

A partir du 1^{er} février et pendant toute la durée de la session législative, l'administration de *L'avenir national* recevra des abonnements d'un mois au prix de 4 fr. 50 c. pour les départements comme pour Paris.

PLUS QU'UNE FORTUNE

Pour qui désire marcher aisément et librement.

Adressez-vous au cabinet de M. PONCE DE LÉON, chirurgien pédiatre.

Cabinet ouvert de 9 h. du matin à midi.
Rue 4 Fénélon, maison Charles, bijoutier.

Nomenclature des traitements qui le concernent :

Tallures sous les pieds; cors ou callosités; œils-de-perdrix ou commissures; poireaux, sur les jointures ou phalanges; ogons ou protubérances de l'os; excroissances, engelures, verrues; ongles charnus et incarnés. — Guérison presque instantanée des entorses ou déviation de la cheville. — Traitement des pigures, coupures, panaris, etc., etc., par système galvanique. Tous ces traitements se font avec la plus grande précision et sans la moindre douleur.

PURGATIF et DÉPURATIF

Composé avec la Magnésie pure (le meilleur des stomachiques), le **CHOCOLAT DESBRIÈRE** purgatif et sans irriter; c'est le meilleur purgatif du sang dans les affections chroniques, il possède une efficacité certaine pour chasser la bile et les humeurs. Pris à petites doses, il guérit les maux de tête et la constipation. On devra vérifier en achetant si chaque boîte de **CHOCOLAT DESBRIÈRE** porte sa signature et si elle sort bien de la Pharmacie, rue Le Peletier, 9, Paris; car il existe des Chocolats purgatifs à bas prix, contenant de la scammonée, de la gomme-gutte ou du jalap, drastiques violents qui irritent les organes digestifs et peuvent causer de graves maladies.

Recommander en cette saison de RHUMES et de gripes, le SIROP et la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, c'est partager l'opinion des plus célèbres médecins de Paris.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 47 avril Barthe (Marie), Citadelle.
- Décès.*
- 45 — Richard (Louis), oubergiste 37 ans, rue Salvat.
- 45 — Brunet (Marie), ménagère 75.
- 47 — Montagne (Jean-Pierre), propriétaire, 79 ans, à Peyrolis.
- 48 — Valette (Jeanne), sans prof., 66 ans, rue Donzelle.
- 48 — Gibert (Jean), 4 mois à Labarre.

L'abonnement à tous les Journaux se paie par tout d'avance. — Les souscripteurs au **JOURNAL DU LOT**, dont l'abonnement est expiré, sont invités à nous en faire parvenir le montant. Il va être fait traite sur les retardataires. — Les frais de recouvrement seront à leur charge

Etude de M^e AYZAC, avoué à Gourdon.

Purge d'Hypothèques légales.

L'an 1865 et les 7 et 8 avril, par Maurice Tourriol, huissier à Gourdon,

A la requête du Sieur Jean-Pierre Darnis, cultivateur, demeurant à Caniac, signification à M. le procureur Impérial de Gourdon d'un acte de dépôt fait au greffe dudit Tribunal, le 20 mars 1865, enregistré, d'une copie d'un contrat retenu par M^e Cayrel, notaire à Caniac, le 22 janvier dernier, par lequel ledit Etienne Lavergne, cultivateur à Caniac, a vendu au Sieur Darnis le fond et le haut d'une terre labourable, sise sur la commune de Caniac, au prix de 2,790 francs.

(Extrait du *Gourdonnais* du 13 avril 1865.)

Etude de M^e VAISSIÉ, avoué à Figeac.
Extrait de Saisie Immobilière, par suite de Surenchère.

Le 31 mars 1865 a eu lieu, à l'audience du Tribunal civil de Figeac, la vente en cinq lots des biens immeubles situés sur les communes de Preindeignes, Linac et Saint-Cirgues, poursuivie à la requête du Sieur Antoine Muratet.

Le quatrième lot a été adjugé au Sieur Jean-Pierre Calmejane, demeurant à Preindeignes.

Par acte au greffe du 5 avril 1865, le Sieur François Monluc, demeurant à Lacurade, commune de Linac, a fait la surenchère du sixième, sur les biens composant le quatrième lot, et en a élevé le prix à la somme de mille deux cent quatre-vingt-quinze francs.

Ce quatrième lot est formé des articles 28, 29, 30 et 31, et les biens immeubles qui le composent sont situés sur la commune de St-Cirgues, et sont désignés ainsi qu'il suit :

- 28 Une Châtaigneraie contenant 99 ares 20 cent.
- 29 Un Bois, contenant 54 ares 50 cent.
- 30 Une Châtaigneraie.
- 31 Une Châtaigneraie.

En conséquence, la vente des biens ci-dessus désignés, aura lieu le 28 avril 1865, à 8 heures du matin, à l'audience du Tribunal civil de Figeac.

Tribunal civil de Figeac.

AVIS.

MM. les créanciers de la faillite de François Vanel, marchand, demeurant à Thèmes, canton de Lacapelle-Marival, sont prévenus qu'ils doivent se présenter dans les délais prescrits par l'article 492 du code de commerce, à M^e Bousquet-Ponté, syndic définitif de la faillite, et ils demeurent convoqués à l'effet d'assister à la vérification des créances, dans la salle de l'auditoire du Tribunal civil de Figeac, le cinq mai 1865, jour de vendredi, à deux heures de l'après-midi.

Le greffier du Tribunal, A. DESCLAUX.
(Extrait de l'*Echo du Quercy* du 15 avril 1865.)

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

17 avril 1865.			
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
au comptant :			
3 p. % emprunt de 1864.	67 70	» 40	» »
4 1/2 pour 100.	96 00	» »	» »
	18 avril.		
au comptant :			
3 pour 100.	67 40	» »	» 30
4 1/2 pour 100.	96 10	» 40	» »
	19 avril.		
au comptant :			
3 pour 100.	67 55	» 45	» »
4 1/2 pour 100.	96 00	» 40	» »

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYROU.

LE COLLAGE DES VINS
PAR LA **PULVÉRINE D'APPERT**
LE CLARIFIANT LE PLUS PROMPT, LE PLUS INFALLIBLE.
Est bien supérieur au collage par les œufs, dont les lies puent et remontent, ainsi qu'aux pondres de sang, de tannin, etc., moyens dégoûtants.
Avec la **PULVÉRINE D'APPERT**, opération prompte, les lies ne remontent jamais et se clarifient. On peut expédier sur colle. **Mariage facile des Vins** de différents crus, de différents pays. — 4 fr. le 1/2 kil. pour 16 ou 32 pièces de vin. (C'est 6 ou 12 c. au plus par hectolitre.)
Par 5 kil. et au-dessus, expédition franco, payable à 3 mois. Au-dessous de 5 kil., suivi de remboursement.
S'adresser à l'usine, rue de la Mare, 75, Ménilmontant-Paris.

BAUME SABATIÉ
ANTI-RHUMATISMAL-ERADICATIF.
L'efficacité de ce spécifique reconnue incontestable par l'Académie Impériale de Médecine guérit sans retour les **rhumatismes goutteux, aigus ou chroniques, névralgies, la sciatique** et toutes sortes de douleurs.
On garantit à forfait la guérison des malades perclus. Voir M. Sabatié pendant son séjour à Cahors, rue de la préfecture, ancienne maison Laperque, où il vient établir la réputation et le dépôt de son baume, connu par ses cures extraordinaires obtenues dans les villes de Toulouse, Carcassonne, Perpignan, Montpellier, Nîmes, Rodez, Montauban, etc., etc.
Ce spécifique est donné gratuitement aux indigents.

L'EAU de LÉCHELLE pectorale **SANG,** rénovatrice du
qui rend de si grands services à la santé publique, guérit les **MALADIES DE POITRINE, DE COEUR, D'ESTOMAC et D'INTESTINS**; elle combat avec efficacité les **PERTES, la chlorose, la phthisie, les diarrhées, l'appauvrissement du sang, le dépérissement organique et toutes hémorragies.** — Honorée d'un Mémoire à l'Institut de France, elle est ordonnée dans tous les pays. — A Paris, chez l'auteur, 35 rue Lamartine.
La SOIE Dolorifuge LÉCHELLE,
CONSERVATRICE DE L'ÉLECTRICITÉ NATURELLE, est prescrite pour la guérison certaines des **RHUMATISME, fraîcheurs, GOUTTE, NÉVRALGIES** et toutes **DOULEURS des ARTICULATIONS, soit aiguës ou chroniques.** — Vente chez Messieurs les pharmaciens de tous pays. — Prix de la BOITE, 3 francs.

LEPETIT J^{ne}
Rue de la Liberté, à Cahors.
ÉPICERIES | CRISTAUX
COMESTIBLES | PORCELAINES
LAMPES .. HUILE
DE
PETROLE
A VENDRE OU A LOUER

Une Maison
Sise rue Brives.
Cette Maison, tout récemment bâtie et en bon état, se compose d'une Cave, d'un Rez-de-Chaussée, servant à l'exploitation du *Café des Amis*; d'un 1^{er} Etage (4 Chambres); d'un 2^e Etage, id; d'un 3^e Etage (3 Chambres) et d'un grand Galetas, divisé pour chaque appartement. Il en est de même de la Cave.
Pour les renseignements, s'adresser, sur les lieux, à M. GAYET, qui en est le propriétaire, et qui donnera toutes facilités pour le paiement.
N. B. — Il vendra le fond ou il l'acquerra au gré de l'acquéreur.

Trois mois 46 fr. **LE TEMPS** Six mois 52 fr.
JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
Rédacteur en chef: **A. NEFFTZER**
Bureaux, 40, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

Joli MAGASIN à louer
Situé sur les Boulevards, Galerie Audouy. — Maison Bourges.
Ce Magasin conviendrait parfaitement à un Bijoutier, Chapelier, Pâtissier, M^d de nouveautés, Modiste, Tapissier, Mercier, Epicier, Bureau, et même, à la rigueur, à un Coiffeur.
Bail à volonté. — Facilité pour le paiement.
S'adresser, pour la location, à M. Bourges, libraire, ou à M. Rozières, coiffeur.

PHOSPHATE DE FER
De LERAS, pharmacien, docteur en sciences
Sous 4 formes différentes : EAU, SIROP, DRAGÉES, PASTILLES.
Il existe peu de médicaments ferrugineux aussi remarquables que le **PHOSPHATE DE FER DE LERAS**; aussi toutes les sommités médicales du monde entier l'ont-elles adopté avec empressement comme supérieur à la plupart des ferrugineux connus. Les **PALES COULEURS, les MAUX D'ESTOMAC, les DIGESTIONS PÉNIBLES, l'ANÉMIE ou LANGUEUR et DÉBILITÉ GÉNÉRALES, les CONVALESCENCES DIFFICILES, l'ÂGE CRITIQUE, les PERTES BLANCHES, l'IRRÉGULARITÉ DE LA MENSTRUATION** chez les dames et surtout les jeunes filles délicates ou lentes à se développer, l'APPAUVRISSEMENT DU SANG résultant du travail ou des excès; le **LYMPHATISME, l'ÉPUISEMENT** à la suite d'hémorragies sont rapidement guéris ou modifiés par cet excellent composé, qui rend au corps les éléments des os et du sang, altérés ou perdus par la maladie. Le **PHOSPHATE DE FER DE LERAS** est digéré avec la plus grande facilité, convient surtout aux estomacs susceptibles, ne provoque jamais de constipation comme la plupart des ferrugineux et ne noircit ni la bouche, ni les dents. **Dépôt à la pharmacie, 7, rue de la Feuillade, près la Banque.**
En province et à l'étranger dans toutes les pharmacies.

TOUTES ROBES DE SOIE FAITES OU DÉCOUSUES
En TAFFETAS ou MOIRES ANTIQUES, sont garanties aussi souples, aussi brillantes que les soieries neuves, et supérieures à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour.
TEINTURERIE EUROPÉENNE, 26, boulevard Poissonnière, 2^e Etage, Paris.
AVIS
On demande un professeur pour une classe de latin.
S'adresser et fournir tous renseignements à M. Labalbary, à Périgueux.
POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE de la **Veuve Farnier** de St-André de Bordeaux, seul remède contre les maladies des yeux et des paupières, autorisé par décret impérial.
Exiger: Pot en faïence, papier blanc, cachet rouge, initiales *Farnier*.
V. F. Signature :
Dépôts : à Cahors, ch. VINET; à Saint-Céré, LAFON; à Calus, CAMBORNAT; à Puy-Lévy, DELBREL; à Gourdon, LAFON-BESSIÈRE, ph.; à Gourdon, CABANES ph.